



Et si c'était vous?



EMPLOYEUR

Ville de Saint-Jérôme

Service des travaux publics
Division des bâtiments

495 rue Filion

TYPE DE POSTE

Poste syndiqué (col blanc)
Temporaire 12 mois avec
possibilité de prolongation
(R-980)
Affichage externe

HORAIRE

40 heures par semaine
Lundi au jeudi : 7 h 30 à 16 h 30
Vendredi : 7 h 30 à 14 h

RÉMUNÉRATION

Selon la convention collective
en vigueur :
De 40,96 \$ à 43,96 \$/h
Classe 18 (en évaluation)

DATES POUR POSTULER

Du 10 avril au 8 mai 2025

vsj.ca/emplois

TECHNICIEN EN BÂTIMENTS

Vous désirez faire carrière au sein d'une organisation qui a à cœur ses employés? Vous voulez faire partie d'une équipe dynamique où vous pourrez grandir et enrichir vos connaissances? Vous recherchez un environnement offrant de la reconnaissance et des chances d'avancement? Nous avons des possibilités!

- Politique de télétravail
- Conciliation travail-famille
- Horaire de 4 ½ jours/semaine
- Régime de retraite (l'un des meilleurs!)
- Accès à un service complet de télémédecine et de bien-être

Sous la responsabilité d'un membre de la direction ou du personnel-cadre, le titulaire veille au bon fonctionnement des bâtiments et des équipements, en s'assurant qu'ils respectent les normes, les lois, les règlements et les procédures en vigueur. Il participe également à la conception, à la préparation et au suivi de divers projets, tout en accomplissant diverses tâches techniques liées aux bâtiments.

VOS PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Assister le contremaître dans la planification, le contrôle, l'exécution et la vérification pour garantir que les travaux d'infrastructures (ou autres) réalisés sur le territoire de la Ville respectent les spécifications techniques du service des travaux publics ou de l'ingénierie, ainsi que les normes et règlements en vigueur;
- À la demande de son supérieur immédiat, représenter la Ville lors des chantiers, des réunions et des inspections provisoires et finales dans le cadre de ses responsabilités;
- Vérifier sur les lieux l'application des programmes et des contrats en vigueur. Compléter les contrats et compiler les statistiques pertinentes;
- À la demande du supérieur immédiat, participer à la conception et à la réalisation de projets relevant de la Division des bâtiments;
- Effectuer des relevés; prendre les notes nécessaires à l'élaboration d'un projet, faire la mise en plan et exécuter les calculs qui s'y rattachent;
- Préparer et exécuter des plans d'ouvrages publics, des plans d'architecture ou autres dessins techniques incluant coupes ou profils détaillés, à partir de données techniques établies. Colliger ces informations, effectuer tous les calculs. Approuver les dessins techniques;

- Traiter les plaintes des citoyens privés ou corporatifs dans son secteur d'activités. Déterminer chez le plaignant la nature du problème et proposer les correctifs nécessaires à l'amélioration de la situation;
- Mettre à jour, colliger, classer et voir à l'intégrité de l'information produite dans le cadre des activités de son service. Voir, en particulier, au classement des plans relatifs aux projets et faire la mise à jour des divers plans d'ensemble des services municipaux et/ou autres plans;
- À la demande du supérieur immédiat, participer à la création de plans, esquisses, devis techniques et estimations pour les projets réalisés dans les bâtiments de la Ville, afin de bien définir et illustrer les travaux à réaliser;
- Préparer les dossiers et témoigner en cour, s'il y a lieu, lors d'infractions aux règlements;
- Assister le supérieur immédiat dans le contrôle de la qualité des travaux exécutés par les sous-contractants et faire le rapport de toute déficience constatée à son supérieur immédiat;
- Faire des recommandations à son supérieur immédiat quant à l'acquisition de matériel dans son domaine d'expertise. À la demande du supérieur immédiat, collaborer aux demandes de prix, aux appels d'offres et en assurer les suivis nécessaires;
- Renseigner les citoyens et professionnels au sujet des règlements en vigueur dans son secteur d'activité et assurer l'application de certains d'entre eux;
- Valider les diverses analyses de caractérisation effectuées par un laboratoire ou une firme externe, observer et noter les conditions particulières et aviser le supérieur immédiat de toute anomalie;
- À partir d'expertises techniques, analyser et interpréter les résultats obtenus en regard des règlements municipaux et faire les recommandations appropriées.

EXIGENCE DU POSTE

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en mécanique de bâtiments, en technologie de l'architecture ou tout autre domaine lié au bâtiment jugé pertinent reconnu par les autorités ministérielles compétentes.

VOUS AVEZ LE PROFIL RECHERCHÉ?

Les candidats intéressés doivent soumettre leur candidature par le biais du site Web de la Ville de Saint-Jérôme (vsj.ca/emplois), en joignant obligatoirement leur curriculum vitae ainsi qu'une copie de leur diplôme. Les candidatures doivent être déposées avant le **8 mai 2025, à 23 h 59**. Des tests pourraient être requis afin d'évaluer les capacités, les compétences et les connaissances des candidats.

La Ville de Saint-Jérôme applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite toutes les personnes qualifiées à présenter leur candidature, en particulier les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes en situation de handicap. Également, ces personnes peuvent nous faire part de leurs besoins particuliers en lien avec le processus de sélection pour l'emploi convoité afin de faciliter l'étude de leur candidature. Les outils de sélection peuvent être adaptés aux besoins des personnes en situation de handicap, et ce, à toutes les étapes du processus de recrutement.

Postulez à vsj.ca/emplois



